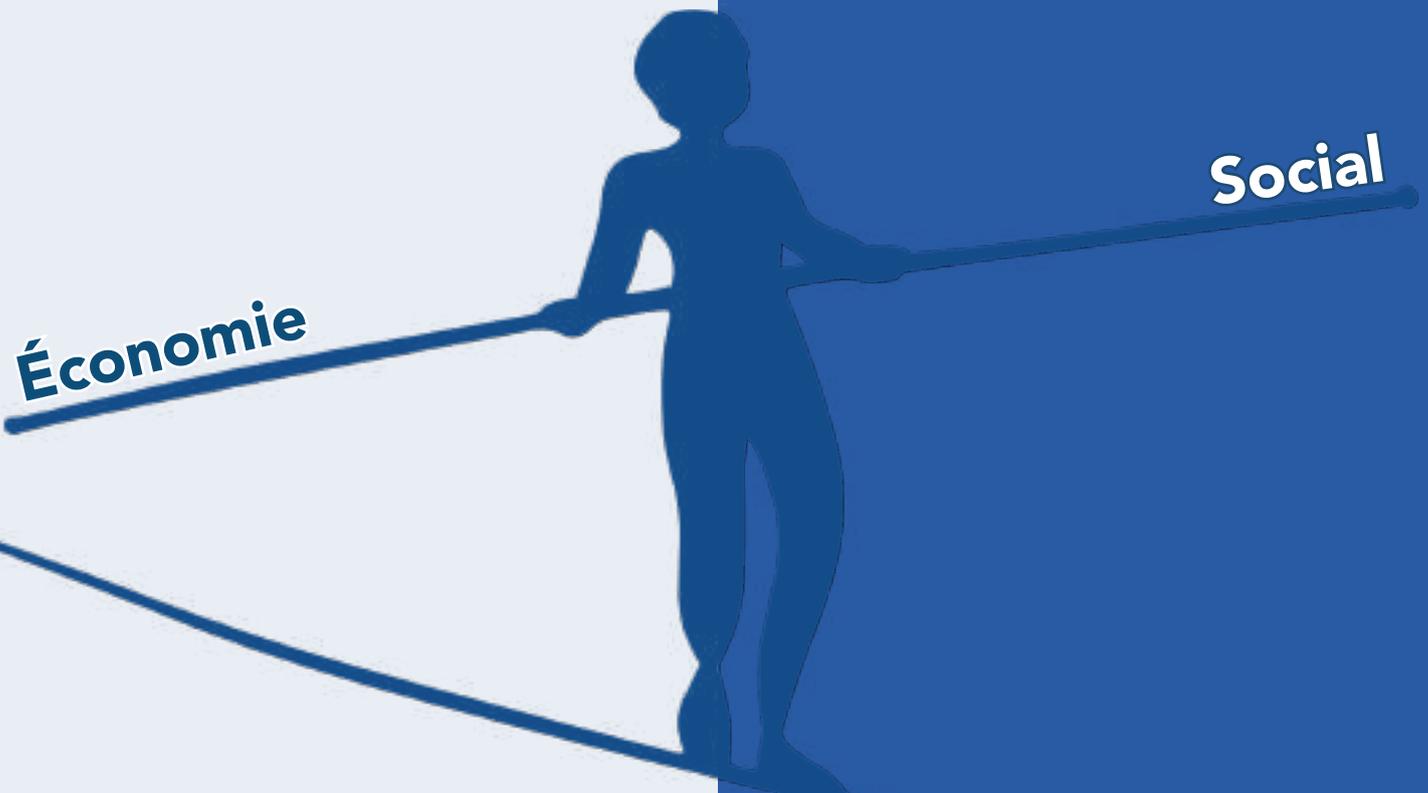


**FÉDÉRATION  
WALLONNE  
DES ENTREPRISES  
DE TRAVAIL  
ADAPTÉ**

Rapport d'activités 2019



A.P.A.C  
A.P.N  
A.T.E  
ADAPTA  
ALTERIA  
AP DE BEAURAING  
ATELIER 85  
ATELIER CAMBIER  
ATELIER SAINT-VINCENT  
ATELIER DE TERTRE  
ATELIERS DU MONCEAU  
ATELIERS JEAN DEL'COUR  
AXEDIS  
BELAIR  
C.A.R.P  
CORELAP  
CRIQUELIONS SERVICES  
DIE ZUKUNFT  
ENTRA  
ENTRANAM  
ETA ENGHIEU  
ETABLISSEMENT DENEYER  
EUPEN UND UMBEGUNG  
FOURNIPAC  
JEAN GIELEN  
JEAN REGNIERS  
LA LORRAINE  
LA LUMIERE  
LA THIERACHE  
L'ATELIER  
L'ATELIER 3000  
L'AURORE  
LE MOULIN DE LA HUNELLE  
LE PERRON  
LE ROSEAU VERT  
LE RUCHER  
LE SAUPONT  
LE TRAIT D'UNION  
LE VAL DU GEER  
LES AMIS DES AVEUGLES  
LES ATELIERS DE BLICQUY  
LES ATELIERS DU 94  
LES DAUPHINS  
LES ERABLES  
LES GAILLETES  
LES HAUTES ARDENNES  
METALGROUP  
NEKTO  
PEPINIERES LA GAUME  
RELAIS DE LA HAUTE SAMBRE  
SERVIPLAST  
STALLBOIS  
V3-MANUPAL  
VILLAGE LIEGEOIS  
VILLAGE N°1

# SOMMAIRE

Edito - Mot du Président .....	3
Introduction .....	5
<b>Eweta - Une Fédération au service des Entreprises de Travail Adapté wallonnes et germanophones .....</b>	<b>6</b>
⇒ <i>Qu'est-ce que l'Eweta ?</i> .....	6
⇒ <i>Que fait l'Eweta ?</i> .....	7
⇒ <i>Ce qui a marqué l'année 2019 à l'Eweta ? Quelques changements</i> .....	8
⇒ <i>Des informations de qualité</i> .....	9
⇒ <i>Visibilité du secteur</i> .....	10
<b>Eweta - Une Fédération présente et reconnue à différents niveaux .....</b>	<b>17</b>
⇒ <i>Au niveau sectoriel</i> .....	17
⇒ <i>Au niveau intersectoriel</i> .....	21
⇒ <i>Au niveau régional</i> .....	21
⇒ <i>Au niveau fédéral</i> .....	24
⇒ <i>Au niveau européen</i> .....	24
<b>Eweta - Une Fédération qui évolue pour et par ses membres .</b>	<b>28</b>
⇒ <i>Plan stratégique de la Fédération</i> .....	28
<b>Eweta - Une Fédération soutenue par ses partenaires .....</b>	<b>29</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>30</b>





## Edito

### Stéphane Emmanuelidis, Président de l'Eweta

---

Chers lecteurs,

Voici le temps de faire le point et d'analyser les actions et évolutions de notre fédération et de notre secteur durant l'année 2019. Nous le savons, la situation de ce premier semestre 2020 est compliquée et polarise toute notre attention et notre énergie. Mais cela n'enlève rien à l'intérêt d'enrichir nos réflexions sur la rétrospective de l'année écoulée. Cette rétrospective permet d'identifier les bases et les forces de notre secteur afin de les actionner pour répondre non seulement aux urgences actuelles et à la crise sanitaire qui touche nos entreprises et notre pays, mais aussi aux défis que devra relever notre secteur pour poursuivre sa finalité dans les années à venir.

Notre fédération a été très heureuse d'accueillir en 2019 Gaëtane Convent, engagée au poste de direction en juillet, afin de donner à notre fédération un nouveau cap dans son développement. Gaëtane a présenté son plan stratégique pour notre secteur approuvé unanimement en assemblée générale en décembre dernier.

L'Eweta s'est donnée deux ans pour continuer le processus de réflexion entamé sur son secteur. C'est là l'occasion de lancer la construction d'une vision stratégique du premier secteur wallon en matière d'emploi de personnes en situation de handicap et de nous projeter dans les 10 ou 20 prochaines années : comment voulons nous faire évoluer nos entreprises, en constant équilibre entre leur mission sociale et leur rentabilité économique ?

Dans cette optique, 2019 a été une année très constructive pour le secteur en termes de réflexions sur son identité.

Cette année a permis en effet le démarrage de mises au vert, de mises en place de groupes de travail thématiques ou l'augmentation des collaborations entre notre fédération et les fédérations provinciales des ETA.

Présenté par la nouvelle direction, le plan stratégique de notre fédération souhaite entériner toutes ces collaborations, les augmenter et les systématiser afin que notre secteur ait pleine conscience de ses réalités et puisse réfléchir aux défis qui l'attendent. Côté négociations sectorielles, l'année 2019 a vu se décider deux accords avec nos partenaires sociaux, d'un côté l'accord non-marchand, de l'autre l'accord sectoriel de la CSP 327.03 suite au cahier de revendications syndicales déposé traditionnellement tous les 2 ans dans notre secteur.

Du côté politique, l'Eweta a pu faire entendre sa voix auprès des représentants démocratiques. De nombreuses rencontres avec les différents partis francophones ont été initiées grâce à la publication de nos mémorandums sectoriel et commun avec les autres fédérations patronales.

La Fédération s'est par ailleurs réjouie de voir cité le secteur des ETA à plusieurs reprises dans la Déclaration de Politique Régionale de la nouvelle majorité du Gouvernement Wallon. Cela nous laisse présager les prémices d'une belle collaboration avec le Gouvernement, notre ministre de tutelle et son cabinet.

Enfin, dans toutes ses actions, l'Eweta a pu défendre les valeurs qui représentent notre secteur : des valeurs d'inclusion, d'acceptation, d'emploi de qualité.

Relever les qualités d'un public pourtant fragilisé et offrir un emploi durable et de qualité, c'est en effet le quotidien des Entreprises de Travail Adapté, qui travaillent chaque jour à la transformation de la « différence » de leurs travailleurs en une source d'épanouissement personnel et une force interne pour l'entreprise.

Les ETA fournissent à leurs travailleurs un encadrement personnalisé et un service d'accompagnement social permettant à ces personnes « extra-ordinaires » une stabilité aussi bien financière que sociale et relationnelle.

De par leur finalité, les ETA adoptent avec succès une position d'équilibriste : d'un côté, leur mission sociale prioritaire est de fournir un emploi de qualité à des personnes fragilisées (la finalité), de l'autre, les emplois en entreprises de travail adapté ne peuvent se maintenir sans une nécessaire performance économique (les moyens).

Cet équilibre précieux dans lequel les ETA évoluent demande des ajustements constants de la part de ces entreprises. Le secteur est actuellement en pleine mutation et les Entreprises de Travail Adapté n'ont pas attendu pour se retrousser les manches afin de pouvoir relever les défis qui les attendent.

A l'aube d'une année 2020 marquée par la propagation du COVID-19, nous sommes fiers de notre secteur qui saura prendre ses responsabilités tant pour ses travailleurs que pour la société.



Stéphane Emmanuelis,  
Président

## Introduction

Ce rapport d'activités n'a pas pour vocation de présenter de manière exhaustive l'ensemble des réalisations et des participations réalisées par l'Eweta durant l'année 2019.

Il constitue une présentation illustrant les principales évolutions internes de l'Eweta ainsi que des résultats engrangés en 2018.

Aujourd'hui, notre fédération continue à s'affirmer comme un interlocuteur incontournable dans la représentation des ETA wallonnes et germanophones.

Notre mission sociale ne s'accomplit et ne s'accomplira qu'en assurant la pérennité économique de nos ETA. L'emploi des travailleurs en situation de handicap reste le cœur de notre vocation.

L'équipe de l'Eweta remercie les administrateurs/trices et les membres pour leur collaboration et leur participation soit dans les instances de gouvernance, soit en commission paritaire, soit en groupes de travail.

Elle remercie également les collaborateurs/trices de l'AViQ ainsi que les collaborateurs du Cabinet sortant et son ancienne Ministre de tutelle, Alda Gréoli pour les saines collaborations. Nous augurons de mêmes collaborations saines et franches avec notre nouvelle Ministre de l'Emploi, de l'Action Sociale et de la Santé wallonne, Christie Morreale pendant sa législature.

Notre volonté à tous est d'œuvrer à la pérennisation des ETA et donc ainsi à l'insertion par le travail des travailleurs en situation de handicap

# Eweta, une fédération au service des Entreprises de Travail Adapté wallonnes et germanophones

## Qu'est-ce que l'Eweta ?

L'Eweta, la Fédération des Entreprises de Travail Adapté, regroupe les 55 entreprises de travail adapté situées en Région Wallonne et en Communauté germanophone. Les unes sont reconnues et subsidiées par l'Agence pour une vie de Qualité (AViQ) et les autres sont reconnues et subsidiées par la « Dienststelle für Selbstbestimmtes Leben ».

Les ETA ont par ailleurs atteint cette année la barre des 10.000 emplois en leur sein dont près de 8.500 en situation de handicap.

# 55

## ETA WALLONNES

- ⇒ 23 ETA en Province du Hainaut
- ⇒ 10 ETA en Province de Liège
- ⇒ 9 ETA en Province de Namur
- ⇒ 7 ETA en Province du Luxembourg
- ⇒ 3 ETA en Province du Brabant Wallon
- ⇒ 3 ETA en Communauté germanophone

# 10.000

## EMPLOIS

- ⇒ 8.500 travailleurs en situation de handicap
  - Handicap physique : 40%
  - Handicap mental : 53%
  - Handicap sensoriel : 7%
- 8.700 travailleurs en production
- 1.300 travailleurs pour l'encadrement
- ⇒ 87% d'emplois en CDI

# +400

## ACTIVITÉS

Les ETA sont pluriactivités afin de permettre à tous leurs travailleurs et travailleuses d'être actifs dans un emploi adéquat, tenant compte de leurs qualifications et des handicaps très variés.

## Que fait l'Eweta ?

---

L'association est un organe à caractère pluraliste, de représentation, de défense, de réflexion et de promotion de la mission des entreprises de travail adapté. Elle fédère les entreprises qu'elle représente.

L'association représente et défend les intérêts des entreprises de travail adapté aux niveaux de la Région wallonne, de la Communauté germanophone, ainsi qu'aux niveaux fédéral, européen et international ainsi que dans les concertations sociales, la commission paritaire 327 et la sous-commission paritaire 327.03, le Fonds de sécurité d'Existence et le Fonds Maribel social.

Le but social de l'association est défini à travers ses objectifs stratégiques. Les entreprises de travail adapté se situent à la charnière entre l'économie sociale marchande et le secteur du non-marchand.

L'Eweta a pour mission de :

- ⇒ Fédérer chacune de ses entreprises membres et les rassembler autour de projets et de visions communes
- ⇒ Représenter les Entreprises de Travail Adapté et de leur plus-value sociale et économique
- ⇒ Défendre les intérêts des ETA
- ⇒ Faire la promotion de l'image et la mission des ETA aux niveaux régional, national et international auprès de leurs interlocuteurs politiques, publics, sociaux et auprès de l'opinion publique
- ⇒ Informer les ETA

L'Eweta se positionne également comme acteur de référence vis-à-vis des différents tiers : presse, politique ... Tout en développant en interne un savoir et une analyse sur les sujets qui nous animent à savoir l'économie et le social ainsi que sur les enjeux de notre secteur.

Pour la concrétisation de ces objectifs, l'association dispose d'une équipe de personnes composant le secrétariat. Le secrétariat est responsable de la partie organisationnelle et opérationnelle des objectifs poursuivis par l'association. Il œuvre à la réalisation du but social de l'association suivant une procédure établie dans le règlement d'ordre intérieur de l'association.

Pour l'année 2019, il est composé d'une direction et direction adjointe, d'une secrétaire de direction, d'une juriste ainsi que d'une chargée de communication et de deux chargés de projet.

L'association peut poser tout acte se rapportant directement ou indirectement à son but, sans s'immiscer dans l'organisation interne des entreprises de travail adapté qui la composent.

Elle peut participer à toute association poursuivant des activités similaires ou connexes à son but, consulter les représentants des pouvoirs publics et des associations représentatives des travailleurs des entreprises de travail adapté (ETA).

## Ce qui a marqué l'année 2019 à l'Eweta ? Quelques changements ...

---

### Au niveau de l'équipe du secrétariat

L'année 2019 a été essentiellement marquée par l'arrivée de notre nouvelle directrice, Gaëtane Convent en juillet dernier.

Gaëtane Convent, parfois accompagnée par d'autres membres du secrétariat, a débuté, dès son entrée en service, un tour de visites des Entreprises de Travail Adapté et des Fédérations provinciales des ETA afin de s'imprégner du secteur dans sa globalité ainsi que des particularités de chacune des ETA qui composent notre Fédération.

Conformément aux statuts de l'Eweta, le Bureau est représenté par un Président, un Vice-Président, un secrétaire et un trésorier ainsi que d'un représentant par province issu du Conseil d'Administration de l'Eweta. Au total, 7 membres élus par le Conseil d'Administration composent le Bureau.

Nous profitons de ce rapport d'activités pour remercier chacun des membres du Bureau de l'Eweta pour leur partage d'expérience, leur investissement dans leur fonction et leurs conseils avisés. Au nom de notre Fédération, un tout grand merci !

Au niveau de l'organisation du travail de l'équipe, un calendrier de réunions d'équipe hebdomadaires a également été décidé afin de faciliter et d'automatiser la circulation des informations, offrant à chacune une compréhension plus poussée des dossiers en cours.

Enfin au niveau de l'équipe, Marie Tuczynski, chargée de communication, a vu son CDD se renouveler en un CDI.

### Au niveau du Cabinet du ministre de tutelle

Lors de la législature précédente, les contacts avec le Cabinet Gréoli ont été fréquents et constructifs sur divers dossiers.

La mise en place, en septembre dernier, du nouveau Gouvernement wallon a changé les interlocuteurs de la Fédération avec la composition d'un Cabinet autour de Madame Christie Morreale. Des contacts ont été pris avec le Cabinet et une visite ministérielle a été prévue pour recevoir la Ministre au sein d'une ETA en 2020.

En attendant, l'Eweta a déjà transmis par courrier certains points d'attention sur lesquels le secteur souhaite discuter notamment : réforme du CWASS, quotas, accès aux aides aux entreprises, ...

## Des informations de qualité

### Une information régulière et pointue

Cette année encore, l'Eweta a tenu à respecter sa mission d'information auprès de ses membres par la réalisation de Bulletins d'informations internes au secteur à destination du personnel de direction, des responsables des ressources humaines et des assistants sociaux.

Ce ne sont pas moins de 40 bulletins qui ont été envoyés en 2019, couvrant ainsi divers sujets récurrents ou périodiques concernant le secteur (cfr. le chapitre 2 pour la description de ces dossiers) ainsi que des propositions de participation à des événements ou des aides à la gestion quotidienne des Entreprises de Travail Adapté, notamment :

- Des détails pratiques sur la législation des jours de congés ou des journées portes ouvertes
- Les obligations des employeurs lors des canicules de juillet et août ou des intempéries des saisons moins estivales
- ...

Une nouvelle rubrique a par ailleurs fait son apparition dans les Bulletins d'Infos : la Revue de presse qui se veut un outil de promotion des activités des ETA, du secteur ou de la Fédération reprise par les médias.

### Une aide juridique à tous les membres et plus largement à la Fédération

L'Eweta conseille et outille les membres sur des matières juridiques pointues. L'Eweta est une ressource clé sur les questions législatives fédérales, régionales et sectorielles, en tant que partenaire social (Sous-Commission Paritaire 327.03) et mandataire à l'union des entreprises à profit social belges (UNISOC) et à l'union des entreprises à profit social en Wallonie, en Communauté française (UNIPSO).

Outre la rédaction d'articles juridiques pour les Bulletins d'information et les Carnets juridiques, notre juriste, Nathalie Meert, a par ailleurs conseillé, tout au long de l'année, les Entreprises de Travail Adapté (ETA) en répondant à leurs différentes questions, la SCP en rédigeant les CCT négociées et l'Eweta dans la création de l'Asbl Handymade à l'origine d'un webshop commun aux ETA membres des trois fédérations wallonnes, bruxelloises et flamandes (cfr page 14).

### Elections sociales

En 2019, l'Eweta a convenu d'un partenariat avec Agoria pour accompagner les ETA dans l'organisation des élections sociales initialement prévues en mai 2020, reportées en novembre 2020.

Par ailleurs, il a été décidé que l'Eweta organisera gratuitement, après les élections sociales, pour tous ses membres intéressés, des formations sur l'installation, le fonctionnement et les compétences des différents organes de concertation sociale ainsi que sur la gestion du fait syndical (temps et facilités nécessaires à l'exercice des mandats syndicaux, qui sont les acteurs syndicaux, ...).

## Visibilité du secteur

Cette année encore, l'Eweta a pu prendre la parole auprès de diverses parties prenantes lors d'événements externes afin de faire connaître et de valoriser le secteur.

### Salon des mandataires

Le recours aux ETA lors de marchés publics pouvant être valorisé auprès des pouvoirs adjudicataires par la Fédération, l'Eweta a remis au gout du jour la brochure « Rendez vos marchés publics plus accessibles » afin de la distribuer au Salon des Mandataires auquel elle a participé comme chaque année sur le stand de SAW-B (dont l'Eweta est membre).



### Visites d'ETA et mise en avant sur les réseaux sociaux

Durant l'année 2019, le secrétariat de la Fédération a également eu l'occasion de visiter différentes ETA (pour partager l'expérience de terrain, pour rencontrer des personnalités politiques, ...).

Les éléments contextuels des visites ont par ailleurs été partagés sur les réseaux sociaux de la Fédération afin de les mettre en valeur.

## Mémorandum en vue des élections régionales, fédérales et européennes 2019 et rencontres politiques

À l'occasion des élections régionales, fédérales et européennes de mai 2019, l'Eweta a rédigé, avec l'appui d'un groupe de travail consacré à cette production, un mémorandum afin d'attirer l'attention des responsables politiques sur certaines thématiques du secteur.

Le mémorandum portait entre autres sur les sujets suivants :

- Positionnement clair sur l'avenir du secteur
- Quotas
- Accès à certaines aides aux entreprises pour les ETA
- Augmentation du nombre de places pour les cellules d'accueil et de maintien
- Accès à de meilleures formations pour les ETA
- Activation des quotas d'emploi de personnes en situation de handicap dans les administrations publiques fédérales
- Accès aux travailleurs handicapés aux mesures et emplois de fin de carrière
- Maintien du régime actuel d'exonération du précompte immobilier pour les ETA
- Inscription et soutien aux entreprises inclusives européennes dans la stratégie européenne à l'horizon 2020-2030
- Développement d'une loi européenne garantissant aux travailleurs en situation de handicap une compensation pour leur capacité de travail réduite, sans limitation de quotas
- ...



Nous avons également collaboré avec les Fédérations Bruxelloise et Flamande des Entreprises de Travail Adapté afin de défendre nos revendications à un niveau fédéral.

Ces écrits ont ensuite été envoyés aux personnalités politiques de différents niveaux et de différents partis.

S'en sont suivies des rencontres politiques avec chaque grand parti de Wallonie : MR et CDH au sein de leurs locaux et PS et Ecolo au sein d'Entreprises de Travail Adapté.

Les discussions avec les représentants politiques nous ont par ailleurs permis de démontrer que les ETA sont capables de créer et de maintenir des emplois de qualité, valorisant et adaptés pour les personnes en situation de handicap.

Une fois le gouvernement wallon constitué (PS-Ecolo-MR), nous avons par ailleurs eu la satisfaction de voir notre secteur cité à plusieurs reprises dans la Déclaration de Politique Régionale.

## Questions parlementaires

Le Gouvernement wallon ayant pris ses fonctions en septembre 2019, les commissions de l'Emploi mais également de l'Action Sociale (ces compétences étant réunies auprès de notre Ministre de tutelle, Christie Morreale) ont débuté leurs travaux et des interpellations ainsi que des questions sur notre secteur ont été formulées.

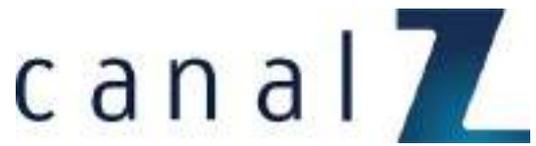
Ces interpellations ont permis d'appuyer l'importance de notre secteur et soulever les freins parfois rencontrés à son développement.

## Présentation du secteur à une délégation polonaise

Début d'année 2019, la Fédération a été contactée afin de présenter le secteur à une délégation polonaise représentant l'Economie sociale dans la Région de Malopolska. A cet effet, 4 ETA ont été présentées et visitées afin de présenter la réalité de nos entreprises particulières.



## Réalisation de capsules vidéo Canal Z



Initié en 2018, la collaboration entre les 3 Fédérations d'employeurs, leurs ETA membres et la chaîne de télévision Canal Z s'est poursuivie.

Le partenariat portait sur la création et la diffusion de capsules vidéos sous forme de publireportage au sujet des ETA. Le publireportage est un reportage sur une entreprise qui se différencie du reportage «classique» car celui-ci est pensé pour et en concertation avec l'entreprise filmée.

Nos deux fédérations homologues avaient déjà réalisé l'expérience il y a deux ans et ont marqué leur souhait de recommencer au vu des bons retours reçus lors de la précédente édition de la part de leurs membres participants.

3 ETA ont décidé de participer à l'aventure : Les Erables, Serviplast ainsi que le Val du Geer.

Les reportages, diffusés fin octobre-début novembre, débutaient par une minute d'introduction sur le secteur des ETA présentées tantôt par Président de l'Eweta Stéphane Emmanuelidis, tantôt par des entreprises clientes témoignant des relations réussies avec les ETA.

## Jours fous de l'économie sociale/Journée Des Entreprises

L'Eweta étant membre de ConcertES, la plateforme de concertation des organisations représentatives de l'économie sociale en Belgique francophone, elle a pu s'investir afin d'organiser la seconde édition des « Jours fous de l'Economie Sociale », organisée en 2019, en même temps que la Journée Découverte Entreprise.

Notre Fédération a également été consultée par la plateforme afin de développer l'annuaire de l'économie sociale : <http://annuaire.economiesociale.be/> où sont par ailleurs reprises les Entreprises de Travail Adapté.

Nous avons également enfin collaboré à la création de [la vidéo « Ma journée avec l'Economie Sociale »](#) où les différentes entreprises représentant ce secteur si particulier étaient mises en avant.



## Développement d'un webshop consacré aux ETA

La collaboration avec la Febrap et Groep Maatwerk en vue de développer un webshop consacré aux produits propres des Entreprises de Travail Adapté s'est poursuivie en 2019.

En 2019, nous avons eu à cœur de développer un outil le plus adapté possible aux entreprises souhaitant en bénéficier.

Pour ce faire, un développeur informatique a été engagé afin de coder une boutique en ligne tant sur les aspects de contenu, que de design ou de sécurité.

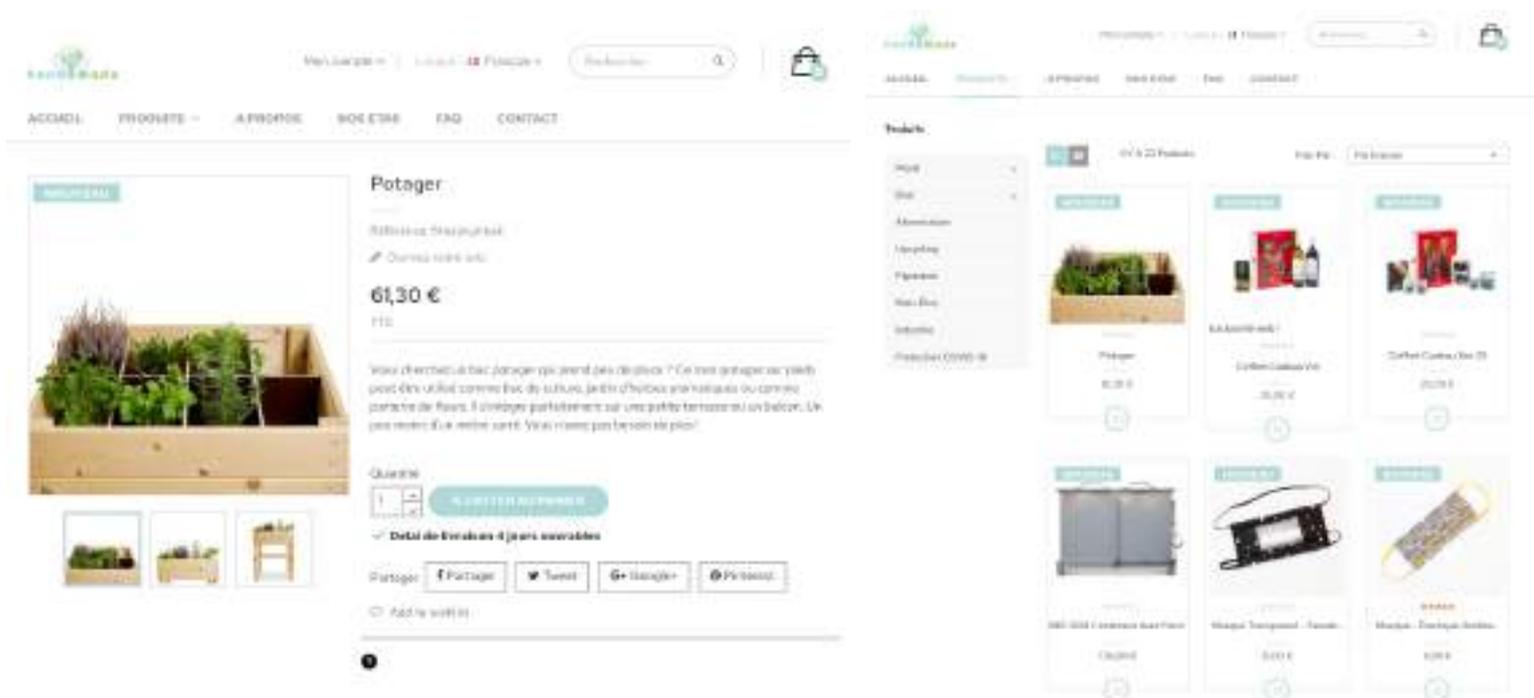
Un consultant juridique a également été sollicité afin de développer un accord de collaboration entre les 3 fédérations. Cet accord s'est traduit par la création de l'asbl Handymade dans laquelle l'Eweta a un mandat (au même titre que Febrap et Groep Maatwerk).

Un formulaire de contrat respectueux pour les ETA utilisatrices de la plateforme ainsi que tous les documents destinés aux consommateurs internautes ont également été rédigés par les consultants experts (conditions générales et document clarifiant l'utilisation des données personnelles des visiteurs du site en vertu du RGPD).

Les ETA participantes ont par ailleurs eu l'occasion de faire shooter leurs produits par un photographe professionnel afin de les présenter au mieux.

La plateforme étant gérée principalement par les chargés de projet ou de communication des trois fédérations, ces derniers ont également été introduits à la gestion des publicités sur internet (Google Ads, Facebook Ads, ...).

La mise en ligne du webshop est prévue pour le mois de juin 2020.



## Communiqué de presse à l'occasion de la journée internationale de la personne handicapée

A l'occasion de la « Journée internationale de la personne handicapée », le Bureau de l'Eweta s'est retrouvé afin de se mettre au vert et d'affiner le plan stratégique de la Fédération. A cette occasion, un communiqué de presse présentant la philosophie du secteur a été envoyé à différents médias par l'Eweta ; communiqué qui a débouché sur une interview dans la matinale de la chaîne d'information LN24.



## Envoi d'une carte de vœux à toutes les parties prenantes et présentation du secteur

Peu après la publication de notre communiqué, la Fédération a pris l'initiative d'envoyer à tous nos partenaires mais également à tous nos représentants politiques, une carte de vœux papier puisque ces dernières années, l'envoi par mail avait pris le pas. La carte était accompagnée d'un descriptif de la vision du secteur afin de rappeler notre identité auprès des décideurs politiques.



## **Le Conseil Wallon de l'Economie Sociale (CWES) a été institué sur base du Décret du 20 novembre 2008 relatif à l'économie sociale**

Il a pour mission de remettre des avis sur toute matière relative à l'économie sociale. Il rassemble les représentants des entreprises d'économie sociale et des interlocuteurs sociaux wallons.

A travers notre représentation à l'UNIPSO, l'Eweta exerce deux mandats au CWES, l'un en tant que représentant des organisations représentatives des employeurs et l'autre en tant que représentant des entreprises d'économie sociale.

### **Pôle environnement au CWES**

Le mandat a été repris par un membre de l'équipe de l'UNIPSO plus approprié pour exercer ce type de mission très technique en matière d'environnement.

### **Instance Bassin Enseignement Emploi et Formation et Chambre Emploi Formation**

Les missions des Instances Bassin EFE consistent principalement à :

- Orienter l'offre de formation/enseignement en fonction des besoins du marché de l'emploi : identification de secteurs/métiers prioritaires pour l'ouverture de nouvelles filières.
- Soutenir le développement des projets communs aux 3 mondes (Emploi/Formation/Enseignement) dans le cadre de pôle de synergie.

En Wallonie, chaque Instance Bassin s'appuie sur 2 Chambres :

- Une Chambre Enseignement qui correspond à l'Instance de Pilotage Inter-réseaux de l'Enseignement Qualifiant (IPIEQ).
- Une Chambre Emploi-Formation qui reprend les compétences et les missions des anciens Comité Subrégionaux de l'Emploi et de la Formation. (Le Bassin Hainaut-Centre présente une particularité avec deux Chambres Emploi-Formation distinctes pour Mons et la région du centre.)

A travers sa représentation à l'UNIPSO, l'Eweta occupe plusieurs mandats dans les Instances Bassin et Chambre Emploi-Formation de Hainaut-Centre/du Brabant wallon/de Verviers.

Durant l'année 2019, ces Instances et ces Chambres avec leurs réseaux de partenaires ont continué à renforcer leurs actions auprès des interlocuteurs politiques, institutions et acteurs de terrain et à mettre en avant les points d'attention par rapport au secteur des ETA à chaque fois que l'occasion s'est présentée.

Hélène Adam, Philippe Manset et Sognia Angelozzi siège dans trois de ces Instances Bassins.

## Eweta, une fédération présente et reconnue à différents niveaux

L'Eweta est tant une Fédération partenaire de l'Administration (AViQ) que de divers interlocuteurs du monde politique et de l'économie sociale.

Depuis plus de 40 ans, elle est consultée et dispose d'une série de mandats dans de nombreux organes essentiels. Nous vous renvoyons, au tableau des mandats, en annexe de ce rapport, pour une vision complète des représentations de l'Eweta.

En 2019, l'Eweta a manifestement renforcé son influence (rencontre politiques lors de la publication du mémorandum, ...). Elle est une Fédération qui compte que ce soit au niveau européen ou dans le monde socio-économique.

### Au niveau sectoriel

---

#### Commission paritaire

En 2019, la commission paritaire constituée des représentants des employeurs et des travailleurs s'est réunie afin de négocier différents points.

##### • Négociation des Accords du non-marchand

Suite à la signature d'un nouvel accord Non-Marchand en fin d'année 2018, il a été conclu durant le courant 2019 décidé de ventiler les enveloppes budgétaires de la manière suivante :

- 2 jours de congés supplémentaires octroyés pour tous les travailleurs du secteur ayant au moins un an d'ancienneté dans le secteur. Les représentants des employeurs avaient en effet préalablement négocié avec les partenaires sociaux au niveau intersectoriel afin que les travailleurs des ETA puissent bénéficier de ces jours.
- 105 emplois compensatoires à ces jours de congé en garantissant au moins un ETP de ce type pour chacune des 52 ETA wallonnes quel que soit le type d'emploi (valide, en situation de handicap, ouvrier, employé, cadre) pourvu qu'il soit durable (possibilité de l'utiliser en complément d'horaire).
- Des avantages financiers pour les travailleurs sous forme de l'augmentation de la prime syndicale, de l'augmentation de la partie fixe de la PFA et de l'octroi d'une prime de fin d'année forfaitaire sous forme de bon cadeau pour les travailleurs du secteur (40€) afin d'optimiser le pouvoir d'achat pour le travailleur.

Ces négociations se sont, bien entendu, traduites par des CCT applicables à toutes les ETA wallonnes. L'indemnisation des jours de congé et des emplois compensatoires sont assurés par le FSE ETAW.

### • Accord sectoriel 2019-2020

Un protocole d'accord 2019-2020 a été conclu entre les différents partenaires sociaux le 29 novembre 2019 après des négociations basées d'un côté sur le cahier de revendications syndicales, de l'autre le cahier de revendications patronales. Le cahier de revendications de notre banc a été établi suite à une consultation des ETA membres.

L'accord conclu est équilibré : chacune des parties a été écoutée et respectée dans ses souhaits.

L'implication de chacun des membres mandatés du banc employeur a permis de respecter le mandat accordé par le Conseil d'Administration de l'Eweta et d'aboutir, au terme d'un long travail de préparation, documentation, simulation, ... à un accord qui nous semble pleinement satisfaisant.

Cet accord porte sur les points suivants :

#### *1. Augmentation du pouvoir d'achat des travailleurs du secteur*

- A. Augmentation de 12 cents de l'heure sur tous les salaires minima et effectifs à partir du 1er janvier 2020 (en ce compris les employés).
- B. Prime unique payable fin 2019 en lieu et place d'une augmentation des salaires valables avec une date de rétroactivité à partir du 1er mai ; cette prime étant par ailleurs assimilée de la même manière que la prime de fin d'année variable afin qu'elle bénéficie de la subsidiation AViQ.

La volonté du Conseil d'Administration de l'Eweta était de valoriser les travailleurs du secteur et de maximaliser les mesures qu'il était possible de leur accorder tout en veillant à ce que nos ETA puissent assumer cette augmentation.

Ce point été traduit en CCT par les partenaires sociaux.

#### *2. Subvention Maribel employeur*

En échange du temps consacré à la représentation sectorielle de nos représentants en SCP, nous avons demandé un financement de 5 ETP ou 10 mi-temps, ce qui nous a été accordé. Au vu de l'investissement en énergie, temps, documentation, nous trouvons primordial que les syndicats reconnaissent la plus-value de l'engagement de nos membres dans la négociation sectorielle.

Ce financement vise des emplois du staff au sens large (moniteurs, travailleur administratif, travailleur social, commercial, adjoint à la direction, ...) et se base sur les règles appliquées par le Maribel social.

Cette subvention concerne tout emploi créé à partir du 1er janvier 2019 mais ces emplois ne seront finançables qu'à partir du 1er janvier 2020 moyennant les conditions définies par le Fonds.

### 3. Création de groupes de travail

Ceux-ci porteront sur les sujets suivants :

#### A. GT « Temps de travail »

Nous avons enfin obtenu des syndicats la création de ce groupe de travail où nous pourrions parler sans tabou de thématiques qui nous importent : la petite flexibilité, par exemple. Les syndicats nous ont entendu et ont compris l'importance de se rassembler autour d'une table pour dialoguer à ce sujet. Les organisations syndicales ont par ailleurs compris la position d'équilibriste que nous demande nos entreprises entre engagement social et nécessité de rentabilité économique.

#### B. GT « Fonctionnement des organes de concertation sociale »

Certaines disparités existant entre les ETA au niveau des organes de concertation, nous avons demandé la création d'un groupe de travail chargé de relever les différentes bonnes pratiques sur cette thématique. Le recensement et la diffusion des réalités semblables ou différentes entre ETA permettra de mieux appréhender le dialogue des organisations syndicales localement.

Ce groupe nous permettra également d'échanger librement avec les syndicats et de partager nos réalités réciproques et ce dans un respect co-constructif.

#### C. GT « Assurance hospitalisation »

Les partenaires sociaux ont convenu d'examiner la possibilité de prévoir une assurance hospitalisation sectorielle.

Un cahier des charges a été établi et des demandes ont été adressées à différents organismes dont les mutualités.

### 4. Journée de travail/conférence sur le secteur

L'Eweta souhaite, par son plan stratégique et les actions qui en découlent, mener une réflexion sur le secteur, ses spécificités, ses problématiques ainsi que son avenir. Nous voulons co-construire un avenir serein pour notre secteur où le dialogue entre employeurs et syndicats permet de respecter la position d'équilibriste du secteur, d'où l'idée d'organiser une journée de travail sur cette thématique. Ces échanges pourront par ailleurs se décliner sous différentes formes : tables rondes, conférences, états généraux, formation, ...

### 5. Cahier de bonnes pratiques écologiques

Nos ETA ont à cœur de conjuguer leur préoccupation sociale à une préoccupation écologique et s'impliquent déjà tous les jours à améliorer leur influence sur leur environnement. L'Eweta souhaite donc faire un relevé de ces mille et une pratiques des ETA, les compiler, les diffuser et les valoriser. Ces relevés se feront sous forme de visite au sein des ETA souhaitant y participer et devrait commencer en 2020.

## 6. Réflexion sur la validation des compétences

Afin de permettre à chaque travailleur d'évoluer et d'être reconnu dans le secteur, nous souhaitons mettre en œuvre un processus de validation des compétences ainsi que des acquis de l'expérience en entamant une réflexion sur les pistes déjà existantes.

## 7. Réflexion sur le stress

La tension entre la mission sociale des ETA et leur nécessité de pérenniser l'emploi par de la création de richesses peut entraîner du stress. Nous prenons nos responsabilités quant à cet enjeu et souhaitons retravailler sur cette thématique dans la lignée des actions réalisées dans le passé (brochures de gestion du stress et des risques psychosociaux, etc... ).

## 8. Evaluation des formations

Les formations sont un pan crucial du développement des ETA. L'évolution des travailleurs nous tient à cœur, celle-ci étant notamment rendue possible par des formations adaptées à notre public. Nous restons demandeurs de procéder à l'évaluation des formations organisées par l'AViQ afin de permettre une meilleure personnalisation des celles-ci pour nos entreprises. Nous aurons également une oreille attentive aux besoins des ETA en termes de formations ainsi que les demandes formulées par les organisations syndicales en matière de bien-être de nos travailleurs.

Nous ne perdrons pas de vue l'octroi des chèques-formations au secteur, demande dont nous connaissons l'importance pour nos membres.

### • Autres CCT

Trois CCT sectorielles ont été renouvelées le 7 mai 2019 suite à l'accord inter-sectoriel.

Il s'agit des CCT relatives aux RCC « longues carrières » et « travailleurs moins valides » ainsi que celle relative au crédit-temps fin de carrière pour les métiers lourds et dans les entreprises en difficultés et en restructuration.

Au niveau des ETA germanophones, des CCT ont été également conclues et l'Eweta a suivi également ces négociations.

### • Evaluation classification de fonction

L'Eweta a rencontré l'AViQ et les formatrices qui ont donné les formations fin 2018 et début 2019 afin de tirer un bilan sur celles-ci et d'envisager les perspectives de formations à venir.

L'objectif de l'Eweta était d'obtenir de l'AViQ d'organiser des formations une fois par an pour l'ensemble des ETA sur l'utilisation de la classification de fonctions du personnel de production.

L'AViQ a répondu favorablement à notre demande et prévoira donc d'organiser annuellement des formations en classification de fonctions.

Deux niveaux de formation sont prévus en 2020 :

- une formation d'initiation en 3 jours (avec plus de temps pour les échanges et exercices pratiques) pour les nouveaux représentants des comités de classification des ETA ;
- une formation de remise à niveau et exercices pratiques en 1 jour pour les représentants ayant déjà suivi la formation d'initiation.

#### • CCT Contrat d'Entreprise

C'est au terme de longues négociations que la CCT sectorielle relative aux contrats d'entreprise a été signée le 10 septembre 2019 par les partenaires sociaux réunis en sous-commission paritaire (SCP). Elle est entrée en vigueur le 1er octobre.

Cette CCT convient des garanties nécessaires au bon déroulement d'une prestation en contrat d'entreprise extérieure et reconnaît ce type de contrat comme partie intégrante de l'ensemble des activités des ETA. Les contrats d'entreprises favorisent en effet la mission sociale d'intégration des travailleurs en situation de handicap dans le milieu ordinaire de travail.

## Au niveau intersectoriel

---

### Accord interprofessionnel

Début 2019, les partenaires sociaux réunis au sein du Groupe des 10 ont finalisé un projet en vue d'un Accord interprofessionnel 2019-2020.

L'Eweta a été associé à cet accord via l'Unisoc.

Cet accord portait principalement sur la norme salariale, l'augmentation du RMMM, la mobilité, les heures supplémentaires volontaires, la mise en place d'un régime alternatif pour l'utilisation d'une partie de l'indemnité de licenciement comme prévu à l'article 39ter de la loi relative aux contrats de travail, ...

Cet AIP a servi de cadre à nos négociations sectorielles.

## Au niveau régional

---

### Quotas

Les ETA wallonnes ont dépassé les quotas autorisés des sections 1, 2 et 3 pour 2019 avec 561 emplois en dépassement.

## Dossier autorisation de travail

En 2019, l'Eweta a rencontré l'AViQ afin de discuter du dossier « Autorisation de travail en ETA ». Une première rencontre a eu lieu afin de faciliter l'utilisation, au sein des ETA, du formulaire « Demande conjointe d'autorisation d'entrée en ETA ».

L'objectif de la rencontre pour l'Eweta était de signaler les problèmes constatés suite à la mise en œuvre de cette nouvelle procédure et d'envisager avec l'AViQ les solutions possibles.

Nous leur avons fait part de :

- La surcharge de travail au niveau du service social des ETA suite à l'inversion de la démarche
- Du sentiment chez la personne en situation de handicap d'une responsabilité du côté des ETA sur l'acceptation de la demande
- D'un manque d'uniformité (délai, échange d'informations, soutien...) au niveau des bureaux régionaux dans le traitement des demandes
- La problématique des critères liés aux échecs dans le circuit ordinaire pour des personnes en situation de handicap qui ne trouvent pas ou plus leur place dans le circuit ordinaire et qui souhaiteraient, par ex, pratiquer en ETA le même métier qu'avant (ex du jardinier refusé en ETA car reste dans le même secteur d'activité que celui pratiqué dans l'entreprise ordinaire)
- La problématique de certains critères automatiques qui excluent les personnes souffrant de troubles psychiatriques
- La difficulté des personnes handicapées à fournir les renseignements demandés

Le dossier a par ailleurs été discuté en Conseil d'Administration de l'Eweta afin d'améliorer autant que possible le système.

## Plan d'investissement wallon

Le Gouvernement wallon avait prévu dans son plan d'investissement 10 millions d'euros en faveur des ETA sur 3 ans. Finalement, ce budget n'a pas pu être octroyé au secteur.

## CWASS

L'Eweta a négocié les modifications du CWASS et s'est entendue avec les organisations syndicales pour un texte de position commune. Toutefois la réforme du CWASS n'est pas passée sous la législature de la Ministre Gréoli.

## Conseil de Stratégie et de Prospective

L'Eweta a négocié les modifications du CWASS et s'est entendue avec les organisations syndicales pour un texte de position commune. Toutefois la réforme du CWASS n'est pas passée sous la législature de la Ministre Gréoli.

Dans l'organigramme de l'AViQ, le Conseil de stratégie et de prospective exerce une fonction consultative :

- Il évalue de manière qualitative et quantitative, dans une perspective de satisfaction des bénéficiaires et de réduction des inégalités, l'éventail des structures œuvrant dans le cadre des politiques visées et formule des propositions en vue du développement de ces structures.
- Il donne des avis soit à la demande du Gouvernement, du Conseil Général ou d'un Comité, soit de sa propre initiative.
- Il veille sur le développement des politiques de santé, du troisième âge, des handicapés, familiale et des prestations familiales aux niveaux régional et communautaire, fédéral et international, et formule des propositions destinées à répondre aux enjeux à long terme qu'il identifie en rapport avec ces politiques.

Le Conseil de stratégie et de prospective est composé d'un Collège de 27 membres et d'un groupe d'experts.

Eric Chardon a été nommé comme expert suppléant.

## Réforme APE

La réforme APE initiée par Pierre-Yves Jeholet n'ayant pas pu aboutir suite à la perte de majorité de la coalition MR-cdH.

La nouvelle majorité politique du gouvernement wallon ayant été modifiée et les matières de l'Emploi et de l'Action Sociale ayant été attribuées à Mme Christie Morreale, une nouvelle réforme devrait être pensée au cours de cette nouvelle législature.

## Déclaration de Politique Régionale

L'Eweta a été honorée de voir le secteur des Entreprises de Travail Adapté cité à plusieurs reprises dans la Déclaration de Politique Régionale (DPR) du nouveau Gouvernement Wallon constitué des partis PS-Ecolo- MR. Relevons que cette présence dans la DPR en fait une des plus étoffées à notre égard depuis longtemps.

Dans cette Déclaration, le secteur des Entreprises de Travail Adapté est reconnu par les partis politiques constituant la majorité qui entendent « conserver la spécificité des entreprises de travail adapté, qui sont extrêmement précieuses ».

Le Gouvernement identifie par ailleurs clairement la position d'équilibriste du secteur entre l'économie, l'emploi et la dimension sociale et est conscient des défis auxquels le secteur est confronté.

Durant toute cette législature, l'Eweta veillera donc, afin de défendre le modèle adapté de manière stratégique, à être l'expert du Cabinet afin de co-construire une vision actualisée du secteur et la nouvelle réglementation des ETA qui devra en découler.

La concertation sociale sera en outre de mise (mention d'une charte associative dans la DPR) et une conférence interministérielle consacrée à la politique du handicap devrait être créée. Enfin, nous comptons profiter de la thématique de la l'emploi des personnes en situation de handicap et de leur formation maintes fois reprise et les possibilités offertes par les ETA dans ce domaine afin d'appuyer notre dialogue avec la ministre.

## Au niveau fédéral

---

Comme chaque année, l'Eweta est consultée via l'Unisoc quant à l'élaboration de nouvelles mesures prises au niveau fédéral qui concernent les entreprises et leurs travailleurs.

En 2019, nous avons travaillé sur la réforme du Codes des sociétés et des associations, le nouveau congé en faveur des aidants proches, les modifications du congé d'adoption, du congé parental, de la loi sur les élections sociales, la charte entre les services d'inspection sociale et le secteur à profit social, le registre UBO, ...

L'Eweta participe tous les mois aux travaux du groupe de travail droit social organisé par l'UNISOC.

## Au niveau européen

---

### EuCIE

En 2019, l'Eweta a continué son implication dans la confédération EuCIE – European Confederation of Inclusive Enterprises employing people with disabilities avec ses partenaires européens (Bag If pour l'Allemagne, UNEA pour la France et Conacee pour l'Espagne).



L'année 2019 a été marquée par le changement de Présidence de la Confédération.

Réunis en Assemblée Générale le 13 février 2019 dernier à Berlin, les membres de la Confédération Européenne des Entreprises Inclusives (EuCIE) ont élu Cristian Rovira (CONACEE, Espagne) comme nouveau président pour les deux années à venir.

C'est un nouveau chapitre qui s'ouvre pour EuCIE. Il y a deux ans, quatre pays décidaient de s'unir pour porter leurs valeurs de l'entrepreneuriat inclusif à l'échelle européenne. Pour porter ce projet, Jean-Marc Froger (UNEA, France) acceptait de prendre en charge le premier mandat de présidence pour le lancement de EuCIE.

L'Eweta profite de ce présent rapport pour remercier Jean-Marc Froger pour tout le travail accompli et souhaite toute la réussite à Cristian Rovira pour son nouveau mandat.

Le nouveau président de EuCIE a par ailleurs présenté son ambition pour les années à venir. Il a notamment mis en avant la nécessité de faire grandir EuCIE par l'inclusion de nouveaux membres européens. C'est tout un travail de mapping, de recherches et de prises de contact qui a été entamé en 2019 et se poursuivra en 2020.

En parallèle, l'ambition de EuCIE pendant ce nouveau mandat a été et sera de poursuivre ses travaux visant à aider les entreprises à être plus inclusives et partager les bonnes pratiques en la matière et défendre ce modèle (notamment via la continuité du Projet Erasmus + commencé en 2018).

Après les élections européennes de mai 2019, EuCIE a également entrepris de nouveaux nombreux contacts avec les nouveaux décideurs européens. Nous espérons pouvoir dans l'avenir concrétiser les ambitions de la Confédération et la placer comme acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire en Europe dans la stratégie européenne 2020-2030.

## Projet Erasmus+

En 2018, le projet « Gestion innovante des compétences et des formations au sein des entreprises inclusives » avait été retenu par le programme de financement Erasmus + « Partenariats stratégiques soutenant l'innovation », un programme qui soutient les initiatives concernant notamment la formation professionnelle à l'échelle européenne.

En 2019, nous avons continué de participer à ce Projet au travers de EuCIE. Pour rappel, l'ambition de ce projet est de construire une méthodologie de formation à l'inclusion du handicap en entreprise qui soit adaptable à l'ensemble des secteurs et qui dépasse les frontières des quatre pays à l'initiative du projet. Ces formations pourront également servir aux nouvelles directions d'ETA arrivant dans le secteur.

Après l'entame des deux premiers lots de travail du projet en 2018, deux nouveaux lots ont débuté en 2019 :

### - LT 3 : Insertion professionnelle par l'approche compétences : réalisation d'un référentiel de compétences/métiers des salariés en situation de handicap

Ce lot de travail consiste en la création d'un référentiel qui contribuera à identifier et élaborer une cartographie de compétences spécifiques pour le bon exercice des fonctions sur base de ce qui est réalisé dans les Entreprises Inclusives actives dans le domaine du facility management.

L'objectif est de développer une méthodologie innovante et adaptée au handicap, qui sera applicable à l'échelle européenne, permettant aux salariés en situation de handicap d'acquérir les compétences nécessaires, pour la bonne exécution de leurs activités sur un périmètre métiers plus large. A ce jour, un tel document de référence dans le secteur du handicap est inexistant.

Il est important de souligner également que le référentiel emploi/compétences favorise une identification des emplois actuels et futurs à un niveau européen pour le périmètre concerné, et contribuera également à l'adaptation permanente de la formation aux évolutions des métiers.

#### - LT 4 : Référentiel compétences/métiers - compétences managériales

Ce lot de travail consiste également en la création d'un référentiel, celui-ci étant consacré aux compétences managériales.

Les objectifs de cet outil sont de :

- Détecter les compétences existantes et l'émergence de compétences managériales des dirigeants et encadrants de proximité d'Entreprises Inclusives permettant la création d'un environnement inclusif
- Informer sur les métiers/compétences managériales et offrir un cadre à niveau européen
- Servir de base pour l'élaboration de futurs référentiels de formation

L'Eweta a contribué à cette création de données pour ces différents lots en relayant et analysant des questionnaires à destination de ses membres. Notre Fédération s'est fait le relais des différentes activités des ETA wallonnes dans le cadre de ce projet afin d'affiner les connaissances de nos différents partenaires sur le paysage wallon des ETA.

Des réunions de mises au point sur ce Projet ont par ailleurs été suivies par les personnes mandatées auprès de la Confédération (Dany Drion et Stéphane Emmanuelidis) à Paris en mai 2019 et à Barcelone en octobre 2019 (Dany Drion et Gaëtane Convent).

### **Transition-Insertion**

#### L'objectif du projet démarré en 2009 dans une première programmation :

⇒ Faciliter l'insertion et la transition des jeunes sortant de l'enseignement spécialisé vers la vie d'adulte et le monde professionnel.

Le projet concerne les jeunes qui suivent un enseignement de forme 2 ou de forme 3. Ces jeunes sont accompagnés individuellement et intensivement par les référents(es) coordinateurs(trices) durant leur dernière année de scolarité et un an après avoir quitté l'école.

Les référents(es) coordinateurs(trices) sont les personnes qui coordonnent les actions mises en place dans le cadre de l'insertion et de la transition des jeunes qu'ils(elles) soutiennent.

Ils (elles) mettent en place de nombreux partenariats. Ils (elles) font preuve d'inventivité en créant des outils, des méthodes qui permettront « d'accrocher » les jeunes. Ils organisent la transition vers le monde du travail ordinaire ou adapté (formations, visites, entretiens, stages...)

Quelques chiffres... en 2009 Pour les zones de Namur, du Brabant Wallon, de Liège, Huy-Waremme et Verviers :

- 500 jeunes ont été suivis dans le cadre du projet.
- une trentaine de référents(es) se sont investis(es) dans le projet.
- 16 écoles ont adhéré au projet
- le taux de réussite d'insertion socioprofessionnelle et sociale s'élève à 80%.

Et les perspectives :

Le projet « Transition-Insertion 2020 » venant à échéance le 30 juin 2020, le souhait de tous les acteurs et des bénéficiaires du projet est la perspective de sa reconduction, dans un premier temps, de 2020 à 2021 grâce à une année de transition avant le démarrage d'un futur projet en septembre 2021.

Pour y parvenir...plusieurs actions ont été menées en 2019 :

- Présentation du projet devant différentes instances (IBEFE, les commissions subrégionales de l'Aviq, le Conseil Supérieur de l'Enseignement Spécialisé...)
- Avec l'Eweta prises de contacts, réunions diverses, rédaction de courriers de sensibilisation...
- A l'initiative d'Hélène Adam, coordinatrice pour les zones de Namur et Brabant Wallon, réalisation du « Guide de la transition réussie - 2 parcours, 35 projets»
- Participation au relevé d'impact du projet auprès des jeunes, de leurs parents, des écoles, des partenaires. Ce travail a été initié par le CCGPE (Centre de Coordination et de Gestion des Programmes Européens).

# Eweta, une fédération qui évolue pour et par ses membres

## Plan stratégique de la Fédération

---

Suite à l'arrivée de la nouvelle direction, un plan stratégique a été établi en co-construction avec le Bureau de l'Eweta. Ce plan, qui sera principalement mis en œuvre par le secrétariat, a été voté au Conseil d'Administration de l'Eweta et présenté en Assemblée Générale en décembre 2019 afin de poser les prémices d'une réflexion sur le secteur en 2020.

Le plan stratégique de la Fédération Wallonne des Entreprises de Travail Adapté a pour but de positionner le secteur des ETA dans l'avenir après avoir mené la réflexion: que seront les ETA dans 10 ans ?

Pour cela, le secteur aura besoin de réaliser une introspection notamment en s'interrogeant sur les notions d'emploi, d'inclusion de personnes en situation de handicap ou encore sur la future réglementation qui encadrera les ETA, le modèle actuel ayant montré ses limites.

Pour s'y prendre, l'Eweta souhaite introduire une demande de subvention auprès de notre Ministre de tutelle afin de mettre à jour l'étude du Professeur Defourny pour effectuer une enquête économique et qualitative sur notre secteur. Cette étude nous permettrait d'avoir des données empiriques sur le secteur afin de construire son avenir.

L'Eweta compte également mettre en place des groupes de travail thématiques (ex: gestion du plastique, les formations, ...) et par Provinces ou Bassins de vie.

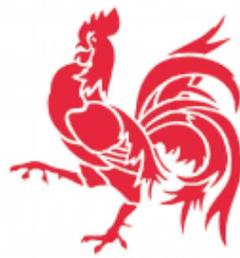
Les leitmotifs pour mener la Fédération dans ses réflexions sur sa position d'équilibriste entre le social et l'économique seront :

- « Le handicap, la différence sont une forme de singularité, qui mettent en avant d'autres qualités insoupçonnées. »
- « L'équilibre est dans la juste mesure des forces en présences. »
- « L'équilibre demande des réajustements constants pour maintenir sa stabilité. »

D'auteurs inconnus.

## Eweta, une fédération soutenue par ses partenaires

L'Eweta bénéficie du soutien de ses ETA membres, de la Région wallonne, du Fonds Social Européen ainsi que de la Province du Luxembourg et les remercie de leur soutien.



Wallonie



## Annexes

### Annexe 1

#### Liste des membres de l'équipe

NOM	PRENOM	POSTE
CONVENT	Gaëtane	Directrice
ANGELOZZI	Sognia	Directrice Adjointe
MEERT	Nathalie	Juriste
ALLARD	Judith	Assistante de direction
TUCZYNSKI	Marie	Chargée de communication et marketing
ADAM	Hélène	Gestionnaire projet Transition-Insertion
MANSET	Philippe	Gestionnaire projet Transition-Insertion

### Annexe 2

#### Liste des membres du Bureau

ETA	NOM	ADRESSE E-MAIL
ETA Etablissement Deneyer	Stéphane Emmanuelidis	stephane.emmanuelidis@gmail.com
ETA Jean Del'Cour	Dany Drion	danydrion@jean-delcour.be
ETA Jean Del'Cour	Eric Chardon	ericchardon@jean-delcour.be
ETA Nekto	Hugues Procureur	hugues.procureur@nekto.be
ETA L'Atelier	Maxime Goffinet	maxime.goffinet@atelier-jambes.be
ETA Village N°1 Entreprises	Nathalie Claes	nathalie.claes@levillage1.be
ETA Le Saupont	Florence Lejeune	f.lejeune@saupont.be

### Annexe 3

#### Liste des administrateurs

NOMBRE	E.T.A.	PROVINCE	PRENOM	NOM
1	ETA Le Perron	Liège	Walter	AFANO
2	ETA Serviplast	Luxembourg	Joseph	ANNET
3	ETA CORELAP	Hainaut	Laurent	BREYNE
4	ETA Jean del'Cour	Liège	Eric	CHARDON
5	ETA Le Village n° 1 Entreprises	Brabant Wallon	Nathalie	CLAES
6	ETA La Lorraine Services	Luxembourg	Nadia	CELLIER
7	ETA 123 AP de Beauraing	Namur	Lionel	DAUNE
8	ETA Le Trait d'union	Hainaut	Jean-François	DECLERCQ
9	ETA Les Gaillettes	Liège	Pierre	DEHASPE
10	ETA Belair	Luxembourg	Serge	DELAVEUX
11	ETA ENTRA	Hainaut	Jean-Marc	DIEU
12	ETA Jean del'Cour	Liège	Dany	DRION
13	ETA ATE - Les Ateliers d'Ensival	Liège	Stratos	DZEPRAILIDIS
14	ETA Etablissement Deneyer	Hainaut	Stéphane	EMMANUELIDIS
15	ETA Axedis	Brabant Wallon	Anne	FALIER
16	ETA Les Hautes Ardennes	Luxembourg	Yves	GABRIEL
17	ETA Entranam	Namur	Emmanuel	GAILLY
18	ETA Atelier Jean regniers	Hainaut	Anne	GILLES
19	ETA Enghien	Hainaut	Patrick	GODART
20	ETA L'Atelier	Namur	Maxime	GOFFINET
21	ETA Les Dauphins	Namur	Isabelle	GOGUIN
22	ETA Atelier Cambier	Hainaut	Laurent	GUILBERT
23	ETA Pepinières La Gaume	Luxembourg	Jean-Pierre	HERIN
24	ETA Jean Gielen	Liège	Marc	HEYLENS
25	ETA Les Erables	Hainaut	Olivier	HUYGHE
26	ETA Fournipac	Namur	Laurent	LAMBEETS
27	ETA V3 Manupal	Namur	Bernard	LEBOUTTE
28	ETA Stallbois	Luxembourg	Jacques	LEEMANS
29	ETA Le Saupont	Luxembourg	Florence	LEJEUNE
30	ETA ATE - Les Ateliers d'Ensival	Liège	Philippe	MANSET
31	ETA Les Ateliers du 94	Hainaut	Jean-François	MATTIVI
32	ETA Ateliers de Tertre	Hainaut	Nadine	MOREAU
33	ETA Atelier de Blicquy	Hainaut	Alain	MOUCHERON
34	ETA Atelier Saint-Vincent	Namur	Ladislas	NAGANT
35	ETA Entranam	Namur	Jean-Marie	NOEL
36	ETA C.A.R.P	Namur	Marisa	PLEITINCKX
37	ETA Nekto	Hainaut	Hugues	PROCUREUR
38	ETA Les Ateliers du 94	Hainaut	Alain	ROGGEMAN
39	ETA Le Val du Geer	Liège	Eric	SIMONIS
40	ETA La Thierache	Hainaut	Luc	TREPAGNE
41	ETA L'Atelier 85	Namur	Bernard	VAN SANDWYK

## Annexe 4

### Liste des membres

ETA	DIRECTION - NOM	PRENOM	TEL	ADRESSE	NUM	LOCALITE
A.P.A.C.	LHOST	Benoît	064/23.87.10	rue du Chénia 13 A	7170	MANAGE
A.P.N.	VIVONE	Ariane	067/21.34.75	P.I. - rue du Commerce, 15	1400	NIVELLES
A.T.E. -	DZEPRAILIDIS	Stratos	087/30.72.90	rue des Weines, 65	4800	ENSIVAL
ADAPTA	HAMACHER	Harald	087/65.82.01	Hochheid 2	4728	HERGENRATH
ALTERIA	BASTIEN	Marina	065/45.09.50	Place de Pâturage, 41	7340	COLFONTAINE
AP de BEAURAING	DAUNE	Lionel	082/71.19.72	Z.I. route de Rochefort, 201-203	5570	BEAURAING
ATELIER 3000	TOMASELLO	Salvatore	071/37.44.00	Z.I. avenue de Heppignies	6220	FLEURUS
ATELIER 85	VAN SANDWYCK	Bernard	071/68.86.73	rue de Mettet, 127	5620	FLORENNES
ATELIER CAMBIER	WIBERT	Miguel	071/25.85.60	Z.I. - 1ère Rue	6040	JUMET
ATELIER SAINT-VINCENT	NAGANT	Ladislav	084/21.17.77	rue du Tige 44	5580	ROCHEFORT
ATELIERS DE TERTRE	MOREAU	Nadine	065/64.33.51	rue O. Lhoir, 97	7333	TERTRE
ATELIERS DU MONCEAU	KLINKENBERG	Alain	04/239.70.10	rue de l'Avenir 75	4460	GRÂCE-HOLLOGNE
ATELIERS JEAN DEL'COUR	GRIGNARD	Pierre-Philippe	04/239.80.80	rue de l'Expansion 29	4460	GRÂCE-HOLLOGNE
AXEDIS	FALIER	Anne	02/387.55.47	Rue de la Station, 13	1300	LIMAL
BELAIR	DELAVEUX	Serge	084/24.58.40	Rue André Feher, 8	6900	MARCHE-EN-FAMENNE
C.A.R.P.	PLEITINCKX	Marisa	071/66.68.21	rue de la Gendarmerie, 38	5600	PHILIPPEVILLE
CORELAP	BREYNE	Laurent	056/85.63.63	rue de la Montagne, 103	7700	MOUSCRON
CRIQUELIONS SERVICES	MERVEILLE	Eric	065/34.68.04	rue Eva Dupont 11	7011	GHLIN
DIE ZUKUNFT	COLLING	Alexa	080/34.82.10	rue Jäseberg, 12	4770	MEYERODE
ENTRA	DIEU	Jean-Marc	071/25.39.00	Z.I. Heppignies Est - rue du Tilloi, 11	6220	HEPPIGNIES
ENTRANAM	GAILLY	Emmanuel	081/71.92.00	rue du Tronquoy, 10	5380	NOVILLE-LES-BOIS
ETA ENGHEN	GODART	Patrick	02/395.30.64	avenue du Commerce, 19	7850	ENGHIEN
Etablissements DENEYER	EMMANUELIDIS	Stéphane	064/23.81.20	Parc Industriel du Grand Peuplier, 26	7110	STRÉPY-BRACQUEGNIES
EUPEN UND UMGEBUNG	HEINEN	Patrick	087/56.01.83	Gewerberstrasse, 13	4700	EUPEN
FOURNIPAC	LAMBEETS	Laurent	085/61.60.70	rue du Géron, 14	5300	SEILLES - ANDENNE
JEAN GIELEN	HEYLENS	Marc	019/33.87.77	chaussée Romaine, 178	4300	WAREMME

ETA	DIRECTION NOM	PRENOM	TEL	ADRESSE	NUM	LOCALITE
ATELIER JEAN REGNIERS	GILLES	Anne	071/55.91.67	rue Baronne Evelyn Drory, 5	6543	BIENNE-LEZ-HAPPART
LA LORRAINE	CELLIER	Nadia	063/22.18.73	Z. A. Weyler - rue Claude Berg, 32	6700	ARLON
LA LUMIERE	VANDEBOSSCHE	Jean-Pierre	04/223.25.48	boulevard Louis Hillier, 1	4000	LIÈGE
LA THIERACHE	TREPAGNE	Luc	060/51.20.59	Zone Plantis des Aisements, 1	6590	MOMIGNIES
L'ATELIER	GOFFINET	Maxime	081/30.19.77	rue des Pieds d'Alouette, 51/53	5100	NANINNE
L'AUORE	BOUANANI	Mohamed	019/51.24.27	rue de l'Aîte, 3	4280	HANNUT
LE MOULIN DE LA HUNELLE	VAN WYNSBERGHE	Bénédicte	068/65.67.67	rue d'Ath, 90	7950	CHIÈVRES
LE PERRON	AFANO	Walter	04/252.69.06	rue Roger Noiset, 1-5	4000	LIEGE
LE ROSEAU VERT	MERVEILLE	Eric	065/65.04.38	rue Robert Tachenion, 12	7370	ELOUGES
LE RUCHER			069/66.33.33	Zone de l'Europe II, 1	7900	LEUZE-EN-HAINAUT
LE SAUPONT	LEJEUNE	Florence	061/41.18.16	Z.I. rue de Lonnoix, 2A	6880	BERTRIX
LE TRAIT D'UNION	DECLERCQ	Jean-François	056/85.52.00	bd de l'Eurozone 3	7700	MOUSCRON
LE VAL DU GEER	SIMONIS	Eric	04/286.91.10	rue de la Grotte, 8	4690	BASSENGE
LES ATELIERS DE MONS	POIVRE	Pierre	065/40.31.60	rue de la Barrière, 37	7011	GHLIN-LEZ-MONS
LES ATELIERS DE BLICQUY	MOUCHERON	Alain	069/66.96.90	rue du Couvent, 38	7903	BLICQUY
LES ATELIERS DU 94	ROGGEMAN	Alain	064/22.32.13	rue Léon Houtart, 18	7110	HOUDENG-GOEGNIES
LES DAUPHINS	GOGUIN	Isabelle	081/61.28.73	rue des Praules 13	5030	GEMBLOUX
LES ERABLES	HUYGHE	Olivier	069/88.08.00	Z.I. rue du Bois des Hospices, 5	7522	BLANDAIN - TOURNAI
LES GAILLETES	DEHASPE	Pierre	087/69.33.80	route de Maestricht 43	4651	BATTICE
LES HAUTES ARDENNES	GABRIEL	Yves	080/29.25.55	place des Chasseurs Ardennais, 36 E	6690	VIELSALM
METALGROUP	HOLVOET	Marcel	071/36.00.15	rue du Débarcadère, 61	6001	MARCINELLE
NEKTO	PROCEUREUR	Hugues	067/33.22.72	rue de Clypot, 3	7063	NEUFVILLES
PEPINIERES LA GAUME	HERIN	Jean-Pierre	063/44.00.70	rue des Saucettes 90	6730	BREUVANNE-TINTIGNY
RELAIS DE LA HAUTE SAMBRE	HOLVOET	Marcel	071/59.79.69	rue Fontaine Pépin, 12	6540	LOBBES
SERVIPLAST	ANNET	Joseph	061/24.06.70	rue du Marché Couvert, 42 - Z.I. de Bastogne, 1	6600	BASTOGNE
STALLBOIS	LEEMANS	Jacques	063/45.53.19	Rue de Belle-Vue, 50	6740	ETALLE
V3 - MANUPAL	LEBOUTTE	Bernard	083/23.17.80	Z.I. rue du Parc Industriel d'Achène, 33	5590	ACHENE
VILLAGE LIEGEOIS	PRIGNON	Florence	04/337.56.76	rue du Teris 25	4100	SERAING
VILLAGE N°1 ENTREPRISES	CLAES	Nathalie	02/386.06.11	avenue Reine Astrid, 1	1440	WAUTHIER-BRAINE

## Annexe 5

## Mandats externes eweta 2018

(art 20 du ROI : sont réservés aux membres du CA et aux membres du personnel)

ORGANES	STATUT EWETA	MANDAT	REPRÉSENTATION	QUI ?	PROCÉDURE EWETA	REPRÉSENTANT	EXERCICE MANDAT	PÉRIODICITÉ
<b>SAWB</b> Solidarité des alternatives wallonnes et bruxelloises <b>Organisation coudée de l'Economie sociale</b>	Membre/équipe	Indéterminé	1 effectif et 1 suppléant	L'eweta est membre	Désignation par vote du CA	Gaëtane C. (E) Sognia A. (S)	Gratuit	2 fois par an
<b>Concertes</b> Concertation des organisations représentatives de l'économie sociale <b>Organisation regroupant l'ensemble des fédérations ES représentées notamment au niveau du CWES</b>	Membre/équipe Administrateur/équipe	Indéterminé 4 ans 2016-2020	1 effectif et 1 suppléant 1 effectif et 1 suppléant	L'eweta est membre L'eweta est administrateur et désigne ses représentants	Désignation par vote du CA Désignation par vote du CA	Gaëtane C. (E) Sognia A. (S) Gaëtane. (E) Sognia A. (S)	Gratuit	6 fois par an
<b>CWES</b> Conseil Wallon de l'Economie Sociale <b>Organe partenaire ayant pour mission de donner un avis sur les Arrêtés du Gouvernement Wallon touchant l'économie soc.</b>	Membre/équipe	5 ans 2018 - 2023	1 représentant effectif du banc économie sociale 1 représentant suppléant du banc des partenaires sociaux -employeurs via mandat UNIPSO	L'eweta est reconnue comme organisation représentative et désigne son représentant	Désignation par vote du CA	Gaëtane C. représente employeurs UNIPSO Sognia A. (banc économie sociale)	Jetons de présence et frais dépla retribues à l'eweta	6 à 8 fois par an
<b>UNISOC</b> Union des entreprises à profit social <b>Fédération intersectorielle des fédérations d'employeurs du NM au niveau fédéral.</b> Siège notamm au CNT	Membre/équipe Administrateur/équipe	Indéterminé 4 ans 2015-2019	1 effectif et 1 suppléant 1 effectif	L'eweta est membre L'eweta est administrateur et désigne son représentant	Désignation par vote du CA Désignation par vote du CA	Stéphane E.	Gratuit	2 fois par an 9 fois par an + GT thématique suivi par équipe
<b>UNIPSO</b> Union des entreprises à profit social <b>Fédération intersectorielle des fédérations d'employeurs du NM au niveau régional.</b> Siège notamm au CESRW (Conseil Econ et soc de la RW)	Membre/équipe Administrateur/équipe	Indéterminé 4 ans 2014-2018	1 effectif et 1 suppléant 1 effectif	L'eweta est membre L'eweta est administrateur et désigne son représentant	Désignation par vote du CA Désignation par vote du CA	Stéphane E. Gaëtane C. Stéphane E. Gaëtane C.	Gratuit	2 fois par an 9 fois par an + GT thématique suivi par équipe
<b>AFOSOC</b> (Association des Fonds Sociaux du Secteur non-marchand)	Administrateur/équipe	4 ans 2015-2019	1 représentant	Les asbl APEF, FEBI, IF-IC, VIVO, VSPF et OFP sont membres d'AFOSOC	Désignation par vote du CA	Stéphane E.		
<b>APEF</b> Association Paritaire pour l'Emploi et la Formation <b>Organisme gérant pour les secteurs NM l'emploi à travers le Maribel social, la formation et les fins de carrière</b>	Administrateur/équipe	4 ans 2015-2019	2 représentants	L'eweta est membre	Désignation par vote du CA	Stéphane E. Eric C.		

ORGANES	STATUT EWETA	MANDAT	REPRÉSENTATION	OUI ?	PROCÉDURE EWETA	REPRÉSENTANT	EXERCICE MANDAT	PÉRIODICITÉ
<b>FSEETAW</b> Fonds de Sécurité d'Existence des ETA wallonnes et germanophones. <b>Organe paritaire gérant les prévisions, les congés du NM, les primes syndicales, les formations, le chômage économique</b>	Membre/équipe	Suivant les mandats de la CP et SCP	6 représentants (pas d'importance effectif ou suppléant) Quorum min : 1	Le membre représente l'eweta. Etre membre de la CP ou SCP	Désignation par vote du CA	Hugues P. Eric C. (Vice-Présidence) Gaëlane C. Maxime G. Alexa C. Walter A. Sognia A. (invitée)	Gratuit	4 fois par an + GT éventuel
<b>FSPREETA</b> Fonds pour la promotion de l'Emploi des ETA. <b>Organe paritaire gérant les réductions ONSS et financant le RMMMG et la création d'emplois</b>	Membre/équipe	Suivant les mandats de la CP et SCP	6 représentants (pas d'importance effectif ou suppléant) Quorum min : 1	Le membre représente l'eweta. Etre membre de la CP ou SCP	Désignation par vote du CA	Hugues P. Eric C. (Présidence) Gaëlane C. Maxime G. Patrick H. Walter A. Sognia A. (invitée)	Gratuit	4 fois par an + GT éventuel
<b>CP 327</b> Commission paritaire Fédérale des Maatwerkbreedren, ETA Bruxelloises et ETA Wallonnes et Germanophones. <b>Organe paritaire - gestion des CCT sectorielles et dossiers communs aux ETA au niveau fédéral</b>	Membre/équipe	4 ans 2015-2019	12 représentants 6 effectifs 6 suppléants Quorum min : 4	Le membre représente l'eweta.	Désignation par vote du CA	Gaëlane C. (E) Hugues P. (S) Eric C. (S) Patrick H. (E) Walter A. (E) Sognia A. (E) Stéphane E. (E) Emmanuel G. (S) Maxime G. (S) Stratos D. (S) Alexa C. (S) Nathalie M (E)	Gratuit	Se réunit rarement
<b>SCP 327.03</b> Sous Commission paritaire des ETA Wallonnes et Germanophones. <b>Organe paritaire gestion des CCT sectorielles - conflits sociaux - dossiers d'actualité au niveau régional</b>	Membre/équipe	4 ans 2015-2019	14 représentants 7 effectifs 7 suppléants Quorum min : 4	Le membre représente l'eweta	Désignation par vote du CA	Gaëlane C. (E) Hugues P. (E) Eric C. (S) Patrick H. (E) Walter A. (E) Sognia A. (E) Stéphane E. (E) Emmanuel G. (S) Maxime G. (S) Stratos D. (S) Nathalie M. (S) Patrick G. (S) Nadine M. (S) Alain M. (S)	Gratuit	5 à plus de 10 fois par an (plénière et GT) suivant actualités et négociations sectorielles
<b>AVIQ</b> Branche Comité Handicap <b>Organisme d'intérêt public subsidiant les ETA</b>	Membre/équipe	5 ans 2016-2021	1 effectif et 1 suppléant	Représentants fédérés d'institutions et services s'adressant à des pers hand. Le membre représente l'eweta	Désignation par vote du CA	Gaëlane C. (E) Stéphane E. (S)	Pas de jeton de présence. Frais de déplacement versés au représentant	8 à 10 fois par an

ORGANES	STATUT EWETA	MANDAT	REPRÉSENTATION	OUI ?	PROCÉDURE EWETA	REPRÉSENTANT	EXERCICE MANDAT	PÉRIODICITÉ
<b>Instance BEFE Instance</b> Bassin qualifiant Enseignement Emploi Form Anc. Comités subrégionaux Emploi Formation	Instance Brabant Wallon + Chambre Emploi Formation Membre/équipe	3 ans 2018-2021	1 représentant	Représentant UNIPSO	Désignation par vote du CA	Hélène A. (E)	Gratuit	Au min 6 fois par an
	Instance Verviers + Chambre EF Membre/équipe	3 ans 2018-2021	1 représentant	Représentant UNIPSO		Philippe M. (E) Pour info : Dany D. est animateur du gr. Emplo/intégration socio-profession- nelle	Gratuit	Au min 6 fois par an
<b>CESW</b> Pôle Environnement	Instance Hainaut Centre + Chambre EF Mons Membre/équipe	3 ans 2018-2021	2 représentants	Représentant UNISPO		Sognia A. (E) - Prési- dente pour l'Ins- tance Ht Centre et le Bureau Sognia A. (E) - Présidente pour la Chambre Mons	Gratuit	Au min 10 fois par an avec Bureau
	Membre - Expert	5 ans 2017-2022	1 suppléant	Représentant UNISPO	Désignation par vote du CA	Dominique Van de Sype (en remplacement de sognia Angelozzi)	Frais de déplacement versé à l'eweta	Au min 1 réunion par quinzaine
<b>Conseil Supérieur pour la protection et la prévention au travail</b>	Contact - Expert	?	1 personne de contact experte dans ces mat. (il ne s'agit pas d'un mandat)	Représentant UNISOC	Etablir une procédure pour relayer les infos du secteur	Elias Didier du Village N°1	Gratuit	Par sollicitation de l'UNISOC
<b>EuCIE</b>	Membre bureau Administrateur équipe	2 ans 2017-2019 3 ans 2017-2020	3 mandats statutaires	Le membre représente l'eweta	Désignation par vote du CA	Administrateurs : Dany D. Stéphane E. Gaëtane C.	Gratuit	Au minimum 2 fois par an
<b>AVIO</b> Conseil de stratégie et prospective	Membre - expert installé	Non encore installé	2 personnes expertes (il ne s'agit pas d'un mandat)	Le membre représente l'eweta	Désignation par vote du CA	Chardon E. ?		A préciser
<b>UWE</b> Union Wallonne des Entreprises	Invité au CA et groupes de travail thématiques	Convention de partenariat 2018	2 représentants	Le membre représente l'eweta	Désignation par vote du CA	Dany Drion Gaëtane C.	Gratuit	A préciser
<b>MIRE</b> Mission régionale pour l'Emploi Mons-Borinage	Membre du CA/ équipe					Nadine Moreau (en tant que ETA de Terre) Sognia A.	Gratuit	4 fois par an
<b>Handymade</b> Webshop ETA	Membre/équipe			1 représentante administratrice	Désignation par vote du CA	Marie T.	Gratuit	A préciser

**Annexe 6**  
Bilan

BILAN 2019					
ACTIF			PASSIF		
CODES	EXERCICE 2018	EXERCICE 2019	CODES	EXERCICE 2018	EXERCICE 2019
<b>ACTIF</b>					
<b>ACTIF IMMOBILISES</b>					
<b>III. IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
21/28	12.697	12.116		166.877	204.976
Site internet	7.447	6.866			
Amortissement sur site internet	8.648	8.648	133	95.900	95.900
<b>Mobilier et matériel de bureau</b>	-2.883	-5.766	140	60.006	70.977
Matériel d'exploitation	1.325	1.345		10.971	38.099
Amortissement sur matériel d'exploitation	-1.260	-1.332			
Matériel informatique	16.497	20.719	160	17.200	10.000
Amortissement sur matériel informatique	-15.453	-17.904		10.000	10.000
Mobilier	12.320	13.526		7.200	0
Amortissement sur mobilier	-11.747	-12.371			
<b>IV. IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
280	5.250	5.250			
<b>VII. DETTES</b>					
<b>Dettes à court terme</b>					
40/57	238.556	288.589	440	67.176	85.728
<b>Total Fournisseurs</b>					
	77.778	79.349		66.043	84.595
Fournisseurs à payer	50	0		13.651	15.267
Remboursement formations syndicales	11.786	7.571		7.514	6.940
FAR - Reviseur	1.888			3.000	6.000
FAR - Diverses				1.513	877
				1.625	1.450
<b>VII. CREANCES A UN AN AU PLUS</b>					
<b>Créances</b>					
	564	84			
E.T.A. (divers)	17.929	26.133		1.077	392
FOREM (Subvention A.P.E. 12/19)	27.882	27.882		35.179	41.308
E.T.A. (Cotisations 2018)	10.200	10.200			
Autres créances					
Subside TRANSITION-INSERTION			450	36.256	53.120
Subside sectoriel Non-Marchand - UNIPSO					6.659
Subside IMAGE (Chargé de relations)					4.761
E.T.A. (Elections sociales)					
Group S - Régularisation					
ONSS	7.479	7.479			
<b>VIII. PLACEMENT TRESORERIE ET VALEURS DISPONIBLES</b>					
55/57	154.499	209.240			
Compte épargne	47.481	169.123			
Compte courant 1	106.611	38.724	489	10.636	10.707
Compte courant 2	12	995		10.636	10.707
Compte garantie locative (intérêts)	395	398			
Caisse	0	0			
<b>X. COMPTES DE REGULARISATION</b>					
490	6.279	0		1.133	1.133
Charges à reporter	6.264	0		1.133	1.133
Intérêts à recevoir	15	0			
<b>TOTAL ACTIF</b>					
	251.253	300.705		251.253	300.705
<b>PASSIF</b>					
<b>CAPITAUX PROPRES</b>					
<b>IV. RESERVES</b>					
Réserves disponibles					
<b>V. RESULTAT REPORTE</b>					
Résultat de l'exercice					
<b>VI. PROVISION</b>					
Dossier juridique					
Passif social					
<b>VII. DETTES</b>					
<b>Dettes à court terme</b>					
Total Fournisseurs					
Fournisseurs à payer					
Remboursement formations syndicales					
FAR - Reviseur					
FAR - Diverses					
<b>Dettes sociales fiscales salariales</b>					
Précompte professionnel					
ONSS					
Rémunérations nettes					
Provision vacances annuelles					
<b>Autres dettes</b>					
Provision leasing à rembourser					
TRANSITION 2010					
<b>Dettes à plus d'un an</b>					
Provision APE à rembourser					
<b>VIII. COMPTE DE REGULARISATION</b>					
Produits à reporter					
Image 2019					
<b>TOTAL PASSIF</b>					
	251.253	300.705		251.253	300.705

	2018	2019
dettes lt	10.636 €	10.707 €
dettes ct	66.043 €	84.595 €

	2018	2019
<b>RATIO :</b>		
Liquidité immédiate	2,34	2,47
Liquidité au sens large	3,61	3,41
Endettement	0,27	0,29

## Annexe 5

### Compte d'exploitation 2019



Résultat au 31.12.2018	10.941
<b>BUDGET 2019 (approuvé par l'AG du 11.12.2018)</b>	<b>-36.052</b>
Résultat au 31.12.2019	38.099
<b>BUDGET 2020 (approuvé par l'AG du 10.12.2019)</b>	<b>-27.869</b>

PRODUITS					CHARGES				
INTITULE	AU 31.12.2018	BUDGET 2019	AU 31.12.2019	BUDGET 2020	INTITULE	AU 31.12.2018	BUDGET 2019	AU 31.12.2019	BUDGET 2020
<b>VENTES DIVERSES</b>					<b>SERVICES ET BIENS DIVERS</b>				
<b>Autres produits</b>					1 Loyer + revenu cadastral (12 mois)				
1 Subsidés Province du Luxembourg	1.859	1.859	1.859	1.859	27.541	28.500	28.135	29.000	
2* F.S.E. Wallon (gestion des formations)		10.000	25.000	25.000	2 Frais bâtiments	798	1.000	285	1.000
3 Subsidés A.P.E.	138.683	142.694	121.308	143.010		28.339	29.500	28.420	30.000
	140.542	154.553	148.167	169.869	<b>FOURNITURES FAITES A L'ENTREPRISE</b>				
<b>Projets spéciaux</b>					3 Cotisations (Unipso - SAWb - Concertes)				
4 IMAGE 4	34.000	34.000	34.000	34.000	4 Documentation	12.600	13.200	15.490	15.515
5 Subsidés NM UNIPSO	27.882	27.882	27.882	27.882	5 Fournitures bureau	1.253	1.600	1.494	1.500
6 TRANSITION - INSERTION	89.647	91.018	81.018	46.208	6 Photocopies	826	2.000	770	1.000
7 FORMATION INTERFEDERATION				20.000	7 Electricité, eau, gaz	7.047	5.000	2.632	1.500
8 AWEX-CFWB			1.650		8 Divers	3.532	3.500	3.777	4.000
9 ERASMUS			21.893	21.883	9 Nettoyage bureaux	1.501	2.500	740	2.500
10 ETUDE SECTEUR DES ETA				50.000	10 Poste, téléph., fax, gsm	959	1.500	959	1.500
11 TRANSITION INSERTION sub. Compl.					11 Assurances (tout risques et incendie)	7.947	7.500	7.507	7.250
						943	1.000	1.032	1.000
	151.529	152.900	166.443	199.973		36.608	37.800	34.400	35.765
<b>REMBOURSEMENTS</b>					<b>RETRIBUTION DES TIERS</b>				
12 A.G. - Réunions	1.000	1.300	1.155	1.200	12 Informatique (Réparation + logiciels)	1.393	2.000	1.713	2.000
13 Participation Tickets restaurant	1.216	1.254	1.049	1.254	13 Informatique (Assistance)	287	0		
14 Participation Tickets restaurant TRANSITION	393	403	416	201	14 EVENEMENT ERASMUS +				2.000
15 Divers + récup form synd + préc prof	3.501	500	517	500	15 ETUDE SECTEUR DES ETA				50.000
Fonds (loyers + charges)+ Produit exceptionnel	44.328	0	0	0	16 Sous-traitance (GDPR, recrutement)			5.952	
16 Participation leasing véhicule Direction	2.725	3.000	1.719	3.000	17 Classifications de fonctions				
17 Participation ATN GSM	144	252	144	216	18 Elections sociales 2020				
18 Location salle EWETA	0		0		19 Formations personnel EWETA	570	3.000	201	2.500
	53.308	6.709	5.001	6.371	20 Commissaire-Réviseur	1.513	1.513	2.190	1.755
<b>COTISATIONS</b>					<b>DEPLACEMENTS</b>				
19 Cotisations	108.954	113.250	112.630	113.890	21 IMAGE 4	2.004	2.000	1.720	3.000
20 Cotisations spéciales	108.954	113.250	112.630	113.890	22 Formations syndicales en ETA reconnues par FSEW	3.000	3.000	3.000	3.000
					23 TRANSITION - INSERTION	5.492	7.000	5.437	7.000
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>					<b>MISSION - RECEPTION</b>				
22 Intérêts bancaires à recevoir	88	50	76	100	24 Leasing véhicule (2) + réparations	19.388	14.500	13.870	15.612
					25 Carburant (2)	4.839	4.500	4.105	4.000
					26 Déplacements professionnels du personnel	1.799	2.500	5.259	3.500
						26.026	21.500	23.234	23.112
					<b>REMUNERATIONS ET CHARGES SOCIALES</b>				
					27 Assemblées générales	2.463	2.500	1.289	2.000
					28 Missions	3.441	3.500	804	3.500
					29 Réunions (C.A., bureau, CP, gr. Trav.)	1.558	2.000	1.137	1.500
					30 Représentation des E.T.A.	2.802	2.000	588	2.000
						10.264	10.000	3.818	9.000
					<b>REMUNERATIONS ET CHARGES SOCIALES</b>				
					31 Rémunérations brutes secrétariat	225.770	234.683	194.380	239.000
					32 Rémunérations brutes Transition (H, M et A)	33.979	34.916	34.439	34.916
					33 ONSS patronale + réductions préc. Prof.	1.521	2.000	1.122	2.000
					34 ONSS patronale Transition + récup préc. Prof. (H, M et A)	8.569	8.831	8.707	9.100
					35 Double pécule vacances	13.922	12.873	11.728	15.700
					36 Double pécule vacances Transition (A)	2.377	2.853	2.425	2.800
					37 Tickets restaurant + Eco-chèques	7.765	8.031	6.998	7.679
					38 Tickets restaurant Transition (H, M et A)	2.419	2.480	2.291	2.500
					39 PFA - Prime de fin d'année	6.094	7.172	4.993	7.500
					40 Assurances du personnel	2.398	2.500	2.345	2.500
					41 Provision vacances annuelles	29.030	42.088	35.081	43.361
					42 Provision vacances annuelles (A et M)	6.149	6.230	6.227	6.354
					43 Reprise vacances annuelles	-23.844	-29.814	-29.030	-36.000
					44 Reprise vacances annuelles (A et M)	-5.961	-6.309	-6.149	-6.230
					45 Voiture de société - ATN - Direction (2 véhicules)	2.725	3.000	1.719	3.000
					46 Déplacements chemin travail du personnel	2.541	2.750	2.440	2.750
					47 GSM - ATN	144	252	144	216
					48 Indemnités travail à domicile	1.200	1.200		
					49 Indemnités frais de représentation	1.200	1.200	1.070	2.400
					50 Frais secrétariat social	1.791	2.500	1.926	2.500
					51 Outplacement	2.200	0	2.178	
					52 Passif social et reprise du passif social			-7.200	
					53 Négociation sectorielle ANM				2.000
						321.990	339.437	277.835	344.046
					<b>AMORTISSEMENT ET REDUCTION DE VALEUR</b>				
					54 Amortissement	2.894	2.076	1.740	438
					55 Achat matériel informatique		1.667	1.407	1.224
					56 Refonte site internet 9.680€ amorti sur 3 ans	2.883	2.722	2.883	2.883
						5.777	6.465	6.030	4.545
					<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
					57 Frais bancaires et intérêts à payer	219	300	267	350
<b>TOTAL</b>	<b>454.421</b>	<b>427.463</b>	<b>432.317</b>	<b>490.203</b>	<b>TOTAL</b>	<b>443.480</b>	<b>463.515</b>	<b>394.218</b>	<b>518.072</b>
<b>Mali</b>		<b>-36.052</b>		<b>-27.869</b>	<b>Boni</b>	<b>10.941</b>		<b>38.099</b>	
INTITULE	AU 31.12.2018	BUDGET 2019	AU 31.12.2019	BUDGET 2020	INTITULE	AU 31.12.2018	BUDGET 2019	AU 31.12.2019	BUDGET 2020
PRODUITS					CHARGES				



**FÉDÉRATION DES ENTREPRISES DE  
TRAVAIL ADAPTÉ ASBL**  
**(en abrégé EWETA)**

Rapport du commissaire  
31 décembre 2019



## FÉDÉRATION DES ENTREPRISES DE TRAVAIL ADAPTÉ ASBL EN ABRÉGÉ EWETA

RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALES DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION POUR  
L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

(COMPTES ANNUELS)

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de l'ASBL EWETA (l'« Association »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale des membres du 7 juin 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale des membres délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de l'EWETA durant quatre exercices consécutifs.

### RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

#### Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de l'Association, comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 300.705 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 38.099.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'Association au 31 décembre 2019, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

#### Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de l'Association, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

AUDIT | TAX | CONSULTING

RSM International is a member of the RSM network and trades as RSM. RSM is the trading name used by the members of the RSM Network. Each member of the RSM network is an independent accounting and consulting firm which practices in its own right. The RSM network is not itself a separate legal entity in any jurisdiction.

RSM International SC<sup>1</sup> - révision comptable - Sàrls social - chaussée de Waterloo 1101 - B-1190 Bruxelles  
infoaudit@rsmbelgium.be - TVA BE 0439381122 - RPM Bruxelles - <sup>1</sup> Société civile à forme commerciale

Member of RSM (Taskee) Data (Opport) Kooxdata - Offices in Antwerp, Brussels, Charleroi, Mons and Zaventem

9



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre l'Association en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

#### Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de l'Association ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de l'Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- ▶ nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association;
- ▶ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- ▶ nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire l'Association à cesser son exploitation;
- ▶ nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

## AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

### Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du Code des sociétés et des associations, et des statuts de l'Association.

### Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (version en cours de révision) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de l'Association au cours de notre mandat.

### Autres mentions

- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ Hormis le non respect des délais légaux entre la tenue du conseil d'administration arrêtant les comptes et l'assemblée générale les approuvant et, de facto, le non respect en matière de convocation de l'assemblée générale, nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Gosselies, le 5 juin 2020

RSM INTERAUDIT SC  
COMMISSAIRE  
REPRÉSENTÉE PAR



CÉLINE ARNAUD  
ASSOCIÉE



A.P.A.C  
A.P.N  
A.T.E  
ADAPTA  
ALTERIA  
AP DE BEAURAING  
ATELIER 85  
ATELIER CAMBIER  
ATELIER SAINT-VINCENT  
ATELIER DE TERTRE  
ATELIERS DU MONCEAU  
ATELIERS JEAN DEL'COUR  
AXEDIS  
BELAIR  
C.A.R.P  
CORELAP  
CRIQUELIONS SERVICES  
DIE ZUKUNFT  
ENTRA  
ENTRANAM  
ETA ENGHEN  
ETABLISSEMENT DENEYER  
EUPEN UND UMBEGUNG  
FOURNIPAC  
JEAN GIELEN  
JEAN REGNIERS  
LA LORRAINE  
LA LUMIERE  
LA THIERACHE  
L'ATELIER  
L'ATELIER 3000  
L'AURORE  
LE MOULIN DE LA HUNELLE  
LE PERRON  
LE ROSEAU VERT  
LE RUCHER  
LE SAUPONT  
LE TRAIT D'UNION  
LE VAL DU GEER  
LES ATELIERS DE MONS  
LES ATELIERS DE BLICQUY  
LES ATELIERS DU 94  
LES DAUPHINS  
LES ERABLES  
LES GAILLETES  
LES HAUTES ARDENNES  
METALGROUP  
NEKTO  
PEPINIERES LA GAUME  
RELAIS DE LA HAUTE SAMBRE  
SERVIPLAST  
STALLBOIS  
V3-MANUPAL  
VILLAGE LIEGEOIS  
VILLAGE N°1 ENTREPRISES



Wallonie



Éditeur responsable :  
Gaëtane Convent  
Eweta asbl - Fédération  
Wallonnes Entreprises  
de Travail Adapté  
Février 2020  
0418.788.788